

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

L'actionnaire Monsieur TRABELSI BELHASSEN qui détenait directement 85 215 actions, représentant 3,20% du capital et autant des droits de vote de la société « Assurances SALIM* », a déclaré avoir franchi en hausse, le 31/12/2010, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société « Assurances SALIM » et détenir à cette date 265 500 actions, soit 9,98% du capital de la société.

Ce franchissement résulte d'une acquisition sur le marché de 180 285 actions.

Le déclarant a précisé que sur les douze mois à venir :

- Il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ;
- Il envisage de poursuivre la cession des actions lui appartenant ;
- Il envisage de demander sa nomination comme administrateur.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 06/01/2011 par MAC SA, intermédiaire en bourse.

- Le capital de la société « Assurances SALIM » s'élève à 13,3 millions de dinars, réparti en 2660000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.